

**DECISION N°56-2024 –
RENOUVELLEMENT ANNUEL DU LOGICIEL ILLIWAP PREMIUM POUR
L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
FOREZ-EST**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu la décision du Président n°60-2022 en date du 23 mars 2022 portant acquisition du module premium du logiciel de communication ILLIWAP,

Considérant la nécessité pour la Communauté de Communes de Forez-Est de conserver un logiciel de communication auprès du public, ainsi que de doter l'ensemble des communes de son territoire d'un outil performant,

Considérant la proposition technique et financière renouvelable annuellement de la Société dénommée ILLIWAP, groupe Diagram, sise à SAINT-ETIENNE (Loire), 40 rue des Aciéries quant au renouvellement annuel du logiciel ILLIWAP en version premium pour la CC FOREZ EST et ses 42 communes, pour un montant hors taxes de 7 500 € soit 9 000€ TTC,

Considérant que le seuil des 221 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

De renouveler l'abonnement annuel avec la Société dénommée ILLIWAP, groupe Diagram, sise à SAINT-ETIENNE (Loire), 40 rue des Aciéries quant à l'utilisation du logiciel de communication ILLIWAP, et ce pour un montant de 7 500 €HT soit 9 000€ TTC, et de passer commande.

ARTICLE 2

Dit que les crédits budgétaires sont prévus.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 13/03/2024

Le Président,
Pierre VERICEL

Communauté de Communes
de Forez-Est
13 Avenue Jean Jaurès
42100 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240313-56-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2024